



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DU RAPPORT COULOMBE : LE VIRAGE ENVIRONNEMENTAL SE FAIT TOUJOURS ATTENDRE!

Québec, le 14 décembre 2006 – À l'occasion du deuxième anniversaire de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique (Commission Coulombe), dix groupes environnementaux¹ questionnent la volonté du gouvernement Charest de prendre le virage vert et de démocratiser la gestion de la forêt. À ce jour, l'aménagement écosystémique, les aires protégées, la participation du BAPE, la certification environnementale de l'industrie et le vérificateur des forêts sont des recommandations qui stagnent dans les offices du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Rappelons que le 14 décembre 2004, les conclusions de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique confirmaient la surexploitation des forêts du Québec et pressait le gouvernement et les principaux intervenants à revoir en profondeur leur approche de la foresterie pour mieux se coller à la réalité des écosystèmes. La Commission recommandait que les principaux axes de changement devraient être mis en place d'ici 2008 afin de générer une masse critique de changements et d'ainsi contrecarrer l'inertie bureaucratique.

Pour les groupes environnementaux, il est clair que les vieilles mentalités sont persistantes au sein du MRNF où l'on tente de rassurer la population plutôt que de régler les problèmes de fond. Jean-Éric Turcotte, de Nature Québec, rappelle pourtant que «*la Commission Coulombe avait été mise sur pied parce que la gestion forestière connaissait une crise de confiance*».

¹ CREDD, CRECN, Greenpeace, Mouvement Vert Mauricie, Nature Québec, REVE, RNCREQ, RQGE, SNAP, WWF-Canada

En effet, l'exercice de modernisation de la gestion forestière entrepris par le MRNF donne lieu à tout un brouhaha mais les résultats en matière de protection, de conservation et de gestion multiressources se font toujours attendre. Pour Jean-François Gagnon de la SNAP, *«les signaux envoyés par le gouvernement de son pas à la hauteur des attentes suscitées par la Commission Coulombe ni de nature à rassurer la population »*.

À titre d'exemple, les groupes environnementaux citent :

- La timidité des efforts pour la mise en place de l'aménagement écosystémique (qui fixent les limites des écosystèmes comme première condition) et l'absence de véritable plan d'action pour y parvenir;
- La recommandation de protéger 12 % de la forêt boréale d'ici 2010 est toujours à l'étude et, à ce jour, aucun des territoires identifiés dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées n'a obtenu un statut permanent de protection;
- L'opposition du MRNF de mettre à profit l'expertise et la crédibilité du BAPE pour assurer une gestion transparente et plus participative de l'aménagement de la forêt;
- Le manque de directives claires du MRNF et le laisser aller dans le dossier de la certification environnementale de l'industrie forestière;
- L'absence d'un vérificateur des forêts relevant du bureau du vérificateur général du Québec qui serait en mesure de faire rapport sur l'état de la forêt pour l'ensemble des ressources et des usages.

Désireux de collaborer aux efforts de modernisation de la gestion de la forêt, les groupes environnementaux ont soumis cet automne au MRNF une liste d'actions prioritaires (voir le résumé ci-joint). Ces recommandations incontournables de la Commission Coulombe devraient se retrouver sur la table de travail du ministre des Ressources naturelles et de la Faune plutôt que sur les tablettes de ses fonctionnaires. Selon Daniel Groleau du RNCREQ, *«il faudra bien plus qu'une réforme en surface mais plutôt un changement majeur de culture au sein du MRNF qui s'accompagne d'une série de mesures concrètes susceptibles de rétablir la santé environnementale de la forêt publique québécoise»*.

Sous peu, le MRNF devrait dévoiler son Plan d'action pour la modernisation de la gestion forestière. Pour Mélissa Filion de Greenpeace, *«le dévoilement du Plan sera une occasion pour les québécois de jauger le sérieux de la démarche et la volonté du gouvernement de prendre le virage environnemental »*.

En terminant, les groupes environnementaux rappellent que l'avenir de plusieurs régions forestières du Québec repose non seulement sur une diversification des activités économiques mais également sur une industrie compétitive sur des marchés de plus en plus exigeants en matière de conservation du patrimoine naturel.

Sources :

CREDD : Daniel Groleau, Directeur général	(418) 662-9347
CRECN : Sébastien Caron, Directeur général	(418) 962-6362
Greenpeace : Mélissa Filion, Responsable de campagne forêt boréale	(514) 581-8216
Mouvement Vert Mauricie : Patrick Rasmussen	(819) 532-1717
Nature Québec / UQCN : Louis Bélanger, Responsable de la commission forêt	(418) 931-6444
REVE : Henri Jacob, Directeur	(819) 738-5261
RNCREQ: Daniel Groleau, Responsable du comité forêt et aires protégées	(418) 662-9347
RQGE : Henri Jacob, Responsable dossiers Forêt et Aires protégées	(819) 738-5261
SNAP : Jean-François Gagnon, Directeur général	(514) 278-7627, poste 223
WWF-Canada : Gaétane Boisseau, Experte-conseil en conservation	(514) 257-6126